

La valorisation touristique du patrimoine de la Région : une réflexion



Abbaye de Stavelot © ETC

La Wallonie a favorisé dans les années '90, pour des motifs budgétaires et réglementaires surtout, la multiplication de « centres d'interprétation » ayant pour vocation de mieux faire comprendre aux visiteurs la région qu'ils découvrent et le monument où ils se trouvent, en favorisant une meilleure transmission et une bonne restitution des connaissances et des informations sur les endroits visités, qu'il s'agisse d'une ancienne mine, d'un hôpital médiéval, d'une usine textile, d'une forge ou d'une abbaye.

Or la décennie qui vient de s'écouler depuis ce renforcement public de l'offre touristique wallonne par la réaffectation de bon nombre d'éléments patrimoniaux cités a confirmé quelques craintes qui s'étaient déjà exprimées lors de la conception de ces nouveaux outils, dès lors que ces innovations ne s'inscrivaient pas dans un plan régional cohérent et concerté mais répondaient bien plus souvent à des initiatives ponctuelles, des coups de cœur personnels, des opportunités géopolitiques. Certains craignaient même, à l'époque, que l'on ne soit en train de créer les futurs « chancres touristiques » de demain.

On n'en est pas encore là : aucun de ces outils publics n'a dû fermer ses portes. Mais combien vivent, lorsqu'ils dépendent de la manne communale exclusivement. Combien ont choisi une politique d'expositions voire l'intégration de collections l'une et l'autre sans rapport avec l'objet initial du projet, dans l'espoir d'attirer des visiteurs.



Abbaye de Villers-la-Ville
Photo G. Focant © SPW



Archéoforum de Liège. Photo G. Focant © SPW

Combien pèsent maintenant comme un boulet sur les finances locales pour leur fonctionnement quotidien, alors qu'on avait promis qu'ils seraient des moteurs de (re)développement.

Combien de décideurs locaux, fiers comme Artaban quand ils inauguraient « leur » outil à la veille de telle ou telle élection, se mordent les doigts d'avoir cru aux mythes septante mille visiteurs annuels qu'un bureau de consultance annonçait invariablement partout, comme si le gâteau du tourisme wallon allait se gonfler en quelques années de centaines de milliers de visiteurs supplémentaires dont chacun aurait sa large part. Combien montrent alors leur (trop) peu d'intérêt pour la démarche culturelle ou muséale de départ, voire pour le monument, qu'ils ne voient plus que comme un poste de dépenses. L'IPW lui-même, ces dernières années, dans sa mission d'aide aux propriétaires de monuments en danger, s'efforce de dissuader les décideurs publics là où c'est possible d'ajouter un énième musée à la liste déjà longue des monuments ainsi reconvertis.

Au niveau de la Wallonie elle-même, et du secteur du patrimoine en particulier, force est de constater que certains de ces outils pèsent désormais lourdement dans le budget de la politique du patrimoine : les quelque 400.000 € annuels indexables octroyés en 1999 à l'asbl gestionnaire des musées et du site de l'ancienne abbaye de Stavelot furent aussitôt suivis par 400.000



Maison du Patrimoine médiéval mosan
Photo G. Focant © SPW

autres pour celle gérant les ruines de Villers, deux montants que l'indexation a fait lentement grimper plus près de 900.000 € pour les deux abbayes ensemble. Le coût annuel du personnel de l'Archéoforum de Liège, en gestion directe par l'IPW, est de l'ordre de 700.000 €. À ces trois postes se sont ajoutés, ces dernières années, celui pour la Maison du Patrimoine médiéval mosan (150.000 €) et une intervention régionale dans la gestion du Préhistosite de Ramioul (142.000 €), au motif que ces deux outils valorisent, dans des bâtiments communaux toutefois, des collections archéologiques régionales. Demain, ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires qu'il faudra peut-être dégager pour financer le fonctionnement d'un Préhistosite considérablement agrandi grâce à une nouvelle intervention du secteur du tourisme et de l'Europe essentiellement mais ne portant pas sur les moyens de fonctionnement.

Les quelque deux millions d'euros annuels consentis désormais par le budget du patrimoine (hier par la dgatlp, aujourd'hui par l'IPW, mais le tout venant toujours du même panier)

pour la gestion de « ses » outils (parmi lesquels ne figurent ni le château de la Hulpe, ni le Bois-du-Cazier, ni les Jardins d'Annevoie, trois monuments appartenant à la Région mais dépendant d'autres budgets que celui du patrimoine) pèsent lourd dans un budget qui a, par ailleurs, cessé de croître comme cela avait été le cas dans les années '90 : quelque 5 % du budget régional du patrimoine, ce n'est pas rien à l'aune de ce dernier, et ce montant n'est pourtant pas l'objet d'une gestion un tant soit peu centralisée permettant de favoriser la mutualisation des moyens et la recherche d'économies d'échelle.

Par contre, ces dépenses régionales (auxquelles s'ajoutent dans une proportion bien moindre les recettes propres de chaque institution) permettent, chaque année, que des monuments dits « exemplaires » soient visités, ensemble, par plusieurs dizaines de milliers de personnes (bien au-delà de 100.000 si on totalise Stavelot, Villers, Liège, Bouvignes et Ramioul confondus) pour un montant à charge de la collectivité (hors investissements) six à sept fois inférieur par exemple à la subvention de la douzaine de spectacles annuels de l'Opéra de Wallonie. Alors ? Comparaison n'est pas raison, certes. Si l'existence de ces outils, dans lequel le privé n'aurait, lui, jamais investi, n'empêche pas ensuite, faute de moyens, le sauvetage d'autres catégories de monuments, le jeu en valait la chandelle. Mais, sauf essor extraordinaire du tourisme wallon dans un futur proche, il est aussi en train de montrer ses limites dans un contexte de contraction des moyens disponibles.

Mise en place du Comité wallon du patrimoine mondial

Le Gouvernement wallon avait approuvé, lors de sa séance du 25 août 2011, la mise en place d'une structure de gestion pour doter la Wallonie d'une organisation spécifique qui garantisse un suivi cohérent, coordonné et harmonisé entre les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial.



La cathédrale de Tournai. Photo G. Focant © SPW

Rappelons que les biens actuellement inscrits à l'UNESCO sont les ascenseurs du canal du Centre (depuis 1998), les sept beffrois wallons (Mons, Gembloux, Charleroi, Thuin, Binche, Tournai et Namur) depuis 1999 (et 2005 pour l'un d'eux) dans le cadre de l'inscription de plusieurs dizaines de beffrois du Nord de la France et de Belgique, la cathédrale de Tournai et les minières néolithiques de Spiennes (Mons) depuis 2000. Le dossier de demande d'inscription de quatre sites miniers est en cours (le Grand-Hornu, Bois-du-Luc, le Bois du Cazier et Blegny-Mine) et a été inclus dès à présent dans la structure du Comité wallon.

Le 22 septembre 2011, le Comité wallon du patrimoine mondial (CWPAM) a été mis en place aux moulins de Beez à Namur. Il est composé du Ministre du Patrimoine (qui le préside), des Ministres du Tourisme

et des Relations internationales (ou du représentant de chacun de ces ministres bien sûr), des Présidents de la Commission des Monuments, Sites et Fouilles et d'ICOMOS Wallonie/Bruxelles, ainsi que des dirigeants respectifs du Département du Patrimoine du SPW d'une part et de l'Institut du Patrimoine wallon d'autre part, soit sept personnes en tout.

Sous l'égide de ce Comité wallon, chaque inscription au patrimoine mondial (inscription déjà décidée ou en cours de préparation) regroupant un ou plusieurs biens aura désormais, outre les structures de gestion déjà existantes le cas échéant, une structure de gestion « Patrimoine mondial » composée de trois comités spécifiques : un comité de pilotage, un comité de gestion et un comité scientifique.

Ces comités seront chargés de proposer et de mettre en œuvre un « plan de gestion » décliné selon trois grands axes thématiques complémentaires, incluant les travaux à programmer, les moyens humains et budgétaires à dégager, etc. Ces plans de gestion devront être conçus comme des outils de travail, permettant de développer une politique sur le ou les biens inscrits (et dans ce cas, une politique commune pour des biens multiples, comme les sept beffrois ou les quatre charbonnages), avec des ambitions à court, moyen et long terme pour répondre à un double objectif de conservation et de développement des sites. Ce seront forcément des documents évolutifs qui dépendront beaucoup de la dynamique imprimée dans chaque Comité de gestion sous la présidence de l'IPW.

Les Comités de pilotage, organes décisionnels, seront tous présidés par le Cabinet du Ministre du Patrimoine et comprendront des représentants des deux autres Ministres, du Département



Un des ascenseurs du canal du Centre. Photo G. Focant © SPW

du Patrimoine (qui présidera à la place du Cabinet du Ministre du Patrimoine si besoin), de la ou des Communes concernées, du ou des propriétaires des biens inscrits et enfin d'un membre de l'IPW assurant, lui, la présidence du Comité de gestion du site concerné.

Les Comités de gestion devront, eux, élaborer et proposer au Comité de pilotage les plans de gestion puis assurer leur mise en œuvre, en associant tous les acteurs locaux concernés, de la manière la plus large qui soit tout en veillant (via des répartitions entre membres permanents et membres invités) à ce que les structures en question restent viables.

La réunion de lancement du 22 septembre à Namur a été suivie, fin octobre et courant novembre, par cinq réunions décentralisées à raison d'une par site, en commençant par une réunion à La Louvière pour les quatre charbonnages dont l'inscription est en cours d'examen à l'UNESCO. On notera à ce propos qu'une nouvelle visite de l'expert de l'UNESCO s'est déroulée les 29 et 30 septembre en Wallonie dans le cadre de l'examen de cette candidature.

Gageons qu'en assurant une gestion harmonisée et coordonnée de ces sites particuliers, emblématiques et remarquables, nous rencontrerons les exigences de l'UNESCO tant pour les sites inscrits que pour les candidatures actuelles ou futures.

Classements et subsides récents

La maison Oury, œuvre de l'architecte Paul Jaspar, sise à l'angle de la place Xavier Neujean et de la rue Sébastien Laruelle à Liège, a été inscrite dernièrement sur la liste de sauvegarde du patrimoine wallon. Cette inscription d'une durée d'un an, dans l'attente d'une éventuelle procédure de classement, concerne la totalité d'un bien qui se distingue dans ce cas par son intérêt artistique et paysager.

L'aqueduc de Mont-Saint-Pont à Braine-l'Alleud vient également de bénéficier de cette mesure. Construit en brique, pierre bleue et béton armé de 1853 à 1855, cet ouvrage d'art comprend 27 arches réparties sur 200 m de long. Il constitue un témoin particulièrement parlant de l'architecture industrielle et a notamment alimenté Bruxelles en eau potable durant plus d'un siècle.

Cette protection identique au classement durant un an permettra de mener analyses et études afin d'envisager un classement définitif de l'aqueduc.

Les parties anciennes du couvent des Capucins d'Enghien, fondé en 1615, viennent d'être classées comme monument. Celles-ci comprennent les chapelles Saint-François et Notre-Dame de Grâce, la crypte et ses caveaux, le mausolée de Guillaume de Croÿ, la sacristie, le premier chœur des moines, la bibliothèque du premier étage, le porche de 1850, le portail de la cour et la cour ainsi que le mur de clôture longeant la rue des Capucins. Une zone de protection a également été établie.

Une subvention de près de 9.000 € sera octroyée à la Ville de Liège pour la réalisation d'une étude de l'état sanitaire des métaux

et d'une recherche de polychromies préalables à la restauration de la fontaine monumentale de la Vierge située en Vinave d'Île.

Objet lui aussi de l'octroi d'un subside touristique accordé à l'asbl Arc-Hab en 2009, le pavillon d'accueil du site de la villa gallo-romaine de Mageroy, à Habay, a été inauguré ce 9 septembre 2011. Ce dernier abrite depuis un guichet et un bureau d'accueil, une galerie d'expositions temporaires, une salle modulable et des sanitaires. L'asbl s'est également vue octroyer une subvention de 45.000 € afin de poursuivre les fouilles et de sensibiliser le public au travail réalisé au moyen de divers supports pédagogiques (revue grand public, film, etc.). Une seconde subvention de 28.000 € sera également dévolue à la consolidation et la restauration de la cave découverte sur le site.

Georges Hobé, maison Franeau (Mons, 1911)



Maison Franeau, boulevard Dolez, Mons, 1911. Façade principale et verrière du hall © Photo RB

Hormis les « grands travaux » de Namur, on connaît peu l'œuvre de Georges Hobé (1854-1936) entre 1910 et la Première Guerre mondiale. Les influences anglaises sensibles jusqu'en 1905 ont peu à peu fait place à d'autres, plus germaniques, parfois aussi à une tendance « beaux-arts », avec accents Louis XVI, dans une hésitation qu'il faut mettre sur le compte, après la fin de l'Art nouveau canonique, de la recherche d'un style moderne. Parmi les réalisations significatives de Hobé à cette période, il en est une, peu connue, signée et datée de 1911, donc contemporaine du kursaal de Namur, qui se caractérise comme lui par une surcharge décorative assez rare chez Hobé. Il s'agit de l'immeuble construit pour l'avocat Paul Franeau et sa famille, 67 boulevard Dolez à Mons.

La façade principale de cette habitation unifamiliale bourgeoise entre mitoyens préfigure une tendance des années vingt. L'ordonnancement général en est structuré horizontalement, de nettes lignes de partage marquant les planchers, et verticalement par les trois axes d'alignement des fenêtres et des lucarnes dans le brisis du toit à la Mansart. La pierre blanche domine, avec de nombreux motifs décoratifs, comme des cartouches d'inspiration Louis XIII aux clés des linteaux, tandis que des chaînages en harpe incorporent au premier étage des panneaux de brique rouge. Les galbes sculpturaux des balcons en pierre sont complétés de garde-corps en ferronnerie au dessin sophistiqué.

Les menuiseries des fenêtres sont en bois, tandis que la porte d'entrée et la grille de la petite baie proche sont en ferronnerie, formant un ensemble cohérent et très élaboré avec la grille du jardin. Le travail de la pierre et du métal relèvent d'une grande maîtrise, avec un peu de lourdeur et d'emphase, dans un anachronisme tout de même inventif.

Sans rien de révolutionnaire, l'immeuble répond à des principes chers à Hobé, au premier rang desquels l'organisation du plan autour d'un vaste hall formant cage d'escalier, éclairé *a giorno* par une verrière aux formes élégantes et sobres. Les fenêtres et portes intérieures vitrées donnant sur ce hall en tirent parti au bénéfice de l'unité spatiale. Sans être une copie servile, la décoration de cette partie est d'esprit Louis XVI, en particulier l'escalier en chêne, qui forme avec la verrière un ensemble remarquable.

Si la façade arrière est simple et nue, elle est toutefois agrémentée d'un appentis ainsi que d'une terrasse couverte à deux niveaux, construite en bois et peinte en blanc, qui fait penser à celle de l'habitation personnelle de Hobé à Ixelles (1913).

La maison Franeau est un peu à part dans la production de cet architecte, mais elle s'inscrit dans un contexte familial et culturel qu'il n'est pas inutile d'évoquer. Amélie, sœur de Paul Franeau, avait épousé Albert Camion, qui dirigeait à Bouillon l'usine Devillez et Camion. Il existait donc des liens de parenté entre les Camion, les Devillez et les Franeau. Un personnage doit être mis en exergue dans ce tissu familial : Louis-Henri Devillez, sculpteur et surtout collectionneur, qui possédait des dizaines d'œuvres du peintre Eugène Carrière, mais aussi de belles pièces de Denis, Gauguin, Guillaumin, Manet, Monet ou d'artistes belges.



Grand salon Carrière, rue des Compagnons à Mons (détruit), ca. 1908 © Archives Franeau



Villa Franeau, dite « Le Caillou », Bouillon, ca. 1910. Partie d'origine incorporée au home Tournay-Solvay © Photo RB

Ayant vécu à Paris et à Bruxelles, connu pour son jugement de goût, il avait confié à Hobé, en 1908, deux ans après la mort de Carrière, la construction, rue des Compagnons à Mons, d'un petit musée privé attenant à la demeure de sa mère et entièrement dévolu à ce peintre dont il avait été proche*. Au même moment, il a confié à Hobé la construction de son hôtel particulier à Ixelles, également d'inspiration beaux-arts éclectique. Pour Albert Camion, Hobé a construit une partie de l'ensemble de la Poste de Bouillon, en 1904, ainsi que deux maisons à proximité, et l'année suivante, une grande véranda accolée à l'hôtel du comte d'Artaize, où résidaient les Camion, dans un climat accueillant pour les arts ; aux murs se trouvaient des œuvres de Carrière, Berton ou Putsage. Ce contexte** explique sans doute la construction par Hobé, aussi à Bouillon, d'une résidence d'été pour la famille Franeau, en 1908, mais dans un esprit plus rustique.

Une telle diversité est significative d'une période de forte expansion immobilière, avec une diversification stylistique parfois déconcertante, souvent empreinte de « revival », mais ne donnant jamais, chez Hobé, dans le simplisme ni l'outrance.

Raymond BALAU

* Cette collection exceptionnelle a fait l'objet d'une donation partielle au Louvre en 1930.

** Raymond BALAU, *Projets et réalisations de Georges Hobé à Bouillon (1903-1910). De l'ameublement à l'urbanisme* dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, Namur-Wavre, SPW-Mardaga, n° 71, mars 2009, p.34-55. Lors des Journées du Patrimoine de 2011, Raymond Balau a donné à Bouillon un exposé intitulé *Georges Hobé et le « petit Weimar » de Bouillon*.

Un nouveau succès pour la 23^e édition des Journées du Patrimoine



Soirée inaugurale à la Butte du Lion de Waterloo. Photo G. Focant © SPW

Le week-end des 10 et 11 septembre, au gré d'un thème sortant des sentiers battus pour aborder à la fois pierres et lettres, était dédié à celles et ceux qui racontent la Wallonie à travers leur regard d'écrivain. La littérature a en effet servi de guide le long des routes qui conduisent aux richesses de la Wallonie, traduisant les liens forts qui unissent le patrimoine à la culture littéraire, le patrimoine matériel au patrimoine immatériel.

Baudelaire, Victor Hugo, Pétrarque, Georges Sand, Lamartine se sont rendus en Wallonie et y ont trouvé leur inspiration. Les évocations nichées au creux de leurs récits poétiques ou romanesques, historiques ou légendaires se conjuguent toujours au présent et font vivre notre patrimoine. Les écrits de femmes et d'hommes de lettres d'hier et d'aujourd'hui, ont apporté durant ces Journées et apportent de manière générale un nouvel éclairage aux textes d'écrivains célèbres comme Georges Simenon, Marguerite Yourcenar, Alexis Curvers, Bernard Tirtiaux, Amélie Nothomb, Armel Job, Arthur Masson, Adolphe Hardy, Jean Tousseul, Joseph Vrindts, Henry Simon, qui encensent nos racines et notre terroir. La bande dessinée, en tant que 9^e art, n'a pas été oubliée. Hergé, Franquin, Schuiten et Peeters, Hausman, Van Hamme, Craenhals, Warnauts et Raives, dessinateurs ou scénaristes, ont puisé leur inspiration dans notre héritage historique et culturel commun pour concevoir la trame d'une intrigue, le décor d'une action. Les auteurs jouent en effet un rôle primordial dans la transmission aux générations futures de la passion du patrimoine et de l'histoire. À travers leurs écrits et leurs illustrations, ils permettent au patrimoine de prendre vie, d'entamer un dialogue avec les lecteurs, jeunes et moins jeunes. Le succès du recueil *Suivez mon regard ! Coups d'œil littéraires sur la Wallonie et son patrimoine* dirigé par Armel Job et Christian Libens en atteste.

Ces 10 et 11 septembre, les visiteurs ont pu découvrir 450 activités : des pièces de théâtre dans des lieux chargés d'histoire, aux décors de bandes dessinées, en passant par des maisons d'artistes, etc. Des conditions climatiques idéales le samedi mais plus mitigées le dimanche ont encouragé le public à s'investir dans une fabuleuse rencontre humaine avec les acteurs du patrimoine, les écrivains mais aussi les passeurs de savoir, de savoir-faire et de mémoire.



Représentation au château d'Aigremont. Photo G. Focant © SPW

Le public – et ce fut la grande nouveauté de 2011 – a pu s'essayer à l'utilisation d'une application pour smartphones (iTunes ou Android) téléchargeable gratuitement afin de visualiser les activités, planifier un itinéraire en direct et consulter le site de l'organisateur, quitte à l'interroger si besoin. Pour ces 23^{es} Journées du Patrimoine, qui n'ont plus rien à prouver et misent davantage sur le critère de qualité – d'ailleurs bien présent dans cette édition – que sur le nombre de visites comptabilisées, plus de 300.000 visites ont néanmoins été enregistrées. L'ensemble des spectacles mettant en scène, dans des hauts lieux du patrimoine wallon, des écrits de grands auteurs dont notamment *Les Misérables* de Victor Hugo, étaient complets. Les visiteurs ont de même profité par milliers de l'occasion d'emprunter gratuitement des bus des lignes régulières afin de se rendre sur les sites de leur choix.

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 / 28 36 11

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 13.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 1^{er} octobre 2011.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.